

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 13 AVRIL 2010**

Nombre de Conseillers élus :	11	En fonction :	11
Nombre de Conseillers présents :	08	Votants :	09

Le treize avril deux mil dix à vingt heures, le Conseil Municipal d'Allenwiller s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de M. MULLER Roger, Maire.

Étaient présents :

- les Adjoints : M. STORCK Gérard et SCHNEIDER Jean Jacques
- Les Conseillers : Mme GROSS Laurence, MM. JACOB Olivier, M. OSTERMANN Ernest, SIMON Etienne et ZIMMERMANN Guy

Absents excusés : Mme ANTONI Cathy, M. LORENTZ Bruno qui a donné procuration à M. MULLER Roger

Absente : Mme BERLEMONT Nathalie

Secrétaire de séance : M. ZIMMERMANN Guy

Assistait en outre : Mme KALCK Pascale, attachée territoriale

Ordre du Jour :

1. Désignation secrétaire de séance
2. Finances
 - 2.1. Compte de Gestion 2009
 - 2.2. Compte Administratif 2009
 - 2.3. Affectation du résultat 2009
 - 2.4. Taux des contributions 2010
 - 2.5. Budget Primitif 2010
3. Urbanisme
4. Réseau de chaleur vers école - approbation étude
5. Divers et communications

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire sollicite l'autorisation de porter à l'ordre du jour le point suivant :

- Plan Local d'Urbanisme – Amortissement et reprise des subventions pour les dépenses et recettes déjà réalisées

Décision du Conseil Municipal

Accepté à l'unanimité

M. le Maire ouvre la séance à 20 Heures 05.

1. Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, M. ZIMMERMANN Guy est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2. Finances

2.1. Compte de Gestion 2009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de la commune pour l'année 2009 présenté par Monsieur BERGEOT Pierre, percepteur à Marmoutier et qui est conforme au Compte Administratif 2009.

M. MULLER Roger, Maire quitte la séance pour l'adoption du Compte Administratif et le Conseil Municipal élit à l'unanimité, M. SCHNEIDER Jean Jacques, 2^{ème} Adjoint au Maire, en tant que président de séance.

2.2. Compte Administratif 2009

Le Conseil, après l'avoir examiné, décide, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif de la commune pour l'année 2009 qui s'établit comme suit :

	Excédent	Déficit
Fonctionnement :	260 840.59 Euros	
Investissement :	310 925 45 Euros	
Total	571 766.04 Euros	

M. MULLER Roger rentre en séance et reprend la présidence de la séance.

2.3. Affectation du résultat 2009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 260 840.59 Euros
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE

Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	219 859.78 E
Virement à la section d'investissement	82 000.00 E
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	122 980.81 E
DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31.12.2009	260 840.59 E
Affectation obligatoire	
- à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	0 E
Déficit résiduel à reporter :	
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	E
- Solde disponible	260 840.59 E
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	31 000.00 E
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	229 840.59 E

2.4. Taux des contributions 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le maintien des taux des contributions directes pour 2010.

2.5. Budget Primitif 2010

Le Conseil Municipal adopte sans observation le Budget Primitif pour l'année 2010 présenté par Monsieur le Maire et qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	433 864 Euros
Dépenses	433 864 Euros

Section d'Investissement

	Report	Prop Nouvelles	Votes	Total Invest
Dépenses	390 000 Euros	452 597 Euros	452 597 Euros	842 597 Euros
Recettes	49 070 Euros	793 527 Euros	793 527 Euros	842 597 Euros

3. Urbanisme

M. le Maire informe le Conseil Municipal des suites réservées aux demandes :

Déclarations Préalables :

- ✓ M. BERLEMONT Christophe pour la construction d'une terrasse couverte sous le n° DP 067 004 10 C 0003 (dépôt le 08/03/2010) – pas d'opposition
- ✓ Mme ERNWEIN Jeannette pour l'installation d'une plate-forme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite sous le n° DP 067 004 10 C 0004 (dépôt le 29/03/2010) – en instruction à la DDE de Wasselonne

Permis de construire

- ✓ Sté PM INDUSTRIE représentée par M. MATHIS Philippe pour la construction d'un hall de production (Rue de la Bergerie) sous le n° PC 067 004 10 C 0001 (dépôt le 15/03/2010) – en instruction à la DDE de Wasselonne

4. Réseau de chaleur vers école - approbation étude

Le Conseil Municipal examine et approuve l'étude réalisée par Therm Elec concernant l'extension du réseau de chaleur communal vers la nouvelle école intercommunale pour un montant estimé à 112 774 Euros Hors Taxes.

M. le Maire est autorisé à lancer la procédure de consultation des entreprises et à solliciter les subventions spécifiques susceptibles d'être obtenues pour ces travaux.

5. Plan Local d'Urbanisme – Amortissement et reprise des subventions pour les dépenses et recettes déjà réalisées

Le Conseil Municipal décide d'amortir sur un an les montants déjà payés pour la réalisation du Plan Local d'Urbanisme et de la carte communale (total 15 101,54 Euros) ainsi que les subventions y afférant (3 663,50 euros).

6. Divers et communications

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h. Le présent procès verbal comportant les points 1 à 6 est approuvé et signé par les membres présents.

Le secrétaire de séance
ZIMMERMANN Guy